Comité de parents – Centre de services scolaire des Phares

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares, tenue le mardi 20 mai 2025, à 19h00, à l'école du Mistral.

Présences :

Mme Sophie Picard	Déléguée de l'école des Alizés
Mme Marie-Pierre Boucher	Substitut de l'école des Beaux-Séjours
Mme Caroline Cormier	Déléguée de l'école Boijoli
Mme Heidi-Kim Ferguson	Déléguée de l'école des Cheminots
Mme Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes – Lavoie
M. Samuel Gaucher	Délégué de l'école de l'Estran
Mme Marie-Ève Dionne	Déléguée de l'école Grand-Pavois – Ste-Agnès – St-Yves
Mme Emmanuelle Charette	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux (à distance)
M. Alexandre Charest	Délégué des écoles Langevin – St-Jean
Mme Julie Campagna	Substitut de l'école des Merisiers (à distance)
Mme Mélanie Langlois	Substitut de l'école du Mistral
Mme Sandra Côté	Déléguée de l'école de Mont-Saint-Louis – Du Saint-Rosaire
M. Jason Lévesque	Délégué de l'école Norjoli
Mme Franceska Ouellet	Déléguée de l'école du Portage (à distance)
Mme Mélanie Brière	Déléguée de l'école du Rocher – D'Auteuil
M. Ludovic Décoret	Substitut de l'école des Sources – Lévesque
Mme Nancy Carrier	Déléguée de l'école de Ste-Luce – Bois-et-Marées
Mme Julie Roy	Secrétaire

Invités :

Mme Nancy Prévéreault	Directrice générale
M. Jean-François Brisson	Directeur du Service des ressources matérielles
Mme Cathy-Maude Croft	Secrétaire générale

Absences :

M. Hamidou Diallo	Délégué au Comité consultatif EHDAA
M. Simon Frenette	Délégué de l'école L'Aquarelle
Mme Émilie St-Pierre	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
M. Jason Ouellet	Délégué de l'école du Boisé-des-Prés
VACANT	Délégué de l'école de la Colombe
Mme Florence Charlebois-Villeneuve	Déléguée de l'école Élisabeth-Turgeon
VACANT	Délégué de l'école du Grand-Défi – PII
M. Damien Morandi	Délégué de l'école des Merisiers
Mme Christine Dubé	Déléguée de l'école du Mistral
Mme Jacky Malenfant	Déléguée de l'école Paul-Hubert
Mme Mélanie Brière	Déléguée de l'école du Rocher – D'Auteuil
Mme Lorianne Poirier	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Madame Nancy Carrier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est ouverte à 19h20 après constatation du quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP2025-05-20/01 Après lecture par madame Nancy Carrier, il est PROPOSÉ PAR madame Sophie Picard, APPUYÉ PAR madame Rosalie Davreux, d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soumise.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1. Lecture du procès-verbal et suivis à la rencontre du 15 avril 2025

Les membres ayant pris connaissance du document avant la rencontre, il est demandé d'apporter la correction suivante :

- À la page 3, au point 9, à l'école des Alizés, on devrait lire : « du livre Natura, qui est aussi une œuvre de réalité augmentée ».

4.2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 avril 2025

CP2025-05-20/02 Il est PROPOSÉ PAR madame Cynthia Charette, APPUYÉ PAR madame Marie-Ève Dionne, d'adopter le procès-verbal avec la correction effectuée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Nancy Carrier propose que madame Cathy-Maude Croft agisse à titre de présidente d'élection, et que madame Julie Roy agisse à titre de secrétaire d'élection, ce qu'elles acceptent. La nomination d'un scrutateur n'est pas requise puisqu'une seule candidature a été déposée par district.

Madame Cathy-Maude Croft prend la parole et rappelle les procédures et consignes appliquées pour la désignation des membres au conseil d'administration du Centre de services scolaires des Phares.

À la suite de la période de candidature se terminant le 1er mai 2025, deux candidatures ont été soumises. L'une pour le district 1 et une autre pour le district 5. Les deux candidatures ont été acceptées par madame Nancy Carrier :

- Pour le district 1, madame Heidi-Kim Ferguson est élue par acclamation. Elle accepte son mandat de 3 ans qui débutera le 1er juillet 2025;

- Pour le district 5, monsieur Alexandre Charest est élu par acclamation. Il accepte son mandat de 3 ans qui débutera le 1er juillet 2025.

CP2025-05-20/03 Il est PROPOSÉ PAR madame Sophie, APPUYÉ PAR madame Caroline Cormier, d'adopter les résultats des élections, soit :

- **District 1** : madame Heidi-Kim Ferguson, pour un mandat du 1er juillet 2025 au 30 juin 2028;

- **District 5** : monsieur Alexandre Charest, pour un mandat du 1er juillet 2025 au 30 juin 2028.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. CLIC-ÉCOLE

Le MEQ a mis à l'essai la nouvelle application mobile Clic École, développée pour remplacer l'outil actuel mParent. Elle sera offerte à tous les parents du réseau scolaire et elle permettra d'uniformiser les communications entre l'école et les familles, tout en optimisant la sécurité des données. Le CSSDP participe actuellement à la phase test de cette application en collaboration avec les écoles de l'Estran et Langevin. Un sondage sera transmis aux parents ayant participé à la période d'essai afin d'améliorer les nouvelles fonctionnalités de l'application.

7. CODE D'ÉTHIQUE

Un nouveau code d'éthique est entré en vigueur le 24 avril dernier. Madame Nancy Prévéreault, directrice générale, explique que celui-ci s'applique à toutes les personnes appelées à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux, que ce soit des membres du personnel, des bénévoles, des partenaires, etc. Il s'agit d'un outil de référence qui indique les pratiques et conduites attendues, ainsi que des modalités de dénonciation pour tout manquement aux dispositions. Le document est disponible sur le site Internet du CSSDP. Pour des modifications ou des suggestions, les gens sont invités à communiquer avec la Direction générale.

8. QUARTIERS SCOLAIRES

Monsieur Jean-François Brisson, directeur du Service des ressources matérielles, vient présenter pour consultation le réaménagement envisagé pour les quartiers scolaires de la ville de Mont-Joli. Actuellement, l'école Norjoli accueille tous les élèves demeurant du côté nord de la voie ferrée et du village de Ste-Flavie. Quant à l'école des Alizés, ce sont tous les élèves demeurant du côté sud de la voie ferrée et du village de St-Joseph-de-Lepage. Étant donné la création de nouveaux quartiers résidentiels à la ville de Mont-Joli, un déséquilibre du nombre d'élèves est envisagé. Le réaménagement proposé tient donc en compte de l'équilibre de la clientèle entre les deux écoles, la logistique du transport, la sécurité des déplacements piétonniers des élèves, la répartition géographique des naissances de 0 à 4 ans, etc. Ainsi, la zone à l'ouest du boulevard Gaboury située entre les rues Ross et Rioux, comprenant également l'avenue du Sanatorium

jusqu'à la jonction avec le 4e rang Ouest, serait annexée à l'école Norjoli dès l'année 2026-2027. Un retour de consultation est attendu avant le 20 juin 2025.

CP2025-05-20/04 Après discussion des membres, il est PROPOSÉ PAR madame Sophie Picard, APPUYÉ PAR madame Cynthia Charette, d'adopter le réaménagement des quartiers scolaires de la ville de Mont-Joli, effectif pour l'année scolaire 2026-2027, en tenant compte des recommandations suivantes :

- Le Comité de parents recommande d'ajouter une clause "grand-père" qui ne serait applicable qu'aux élèves du 3e cycle du primaire, afin de leur permettre de pouvoir rester dans leur école d'origine jusqu'à la fin de leur scolarité au primaire s'ils le désirent, et ce, pour les écoles qui sont touchées par la modification proposée.

- Le Comité de parents recommande d'informer les familles qui seront directement touchées par ces changements le plus rapidement possible, afin de bien les préparer aux possibilités qui s'offrent à elles. De plus, si une clause "grand-père" était ajoutée, il faudrait inclure une explication de cette clause ainsi que des modalités de libre-choix qui sont en vigueur, afin de les aider à faire un choix éclairé lors de la période d'inscription.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. TARIF D'ACCOMMODEMENT

Le transport d'accommodement est un transport offert pour les élèves demeurant dans l'aire « piétonnière » de leur école de quartier, mais dont les parents désirent qu'ils bénéficient du transport scolaire quand même. Actuellement, le montant demandé est de 150 $ par élève, mais ceci sera analysé et revu à la hausse. Les nouveaux tarifs s'appliqueront pour l'année scolaire 2026-2027.

10. TRANSPORT DU MIDI

Monsieur Jean-François Brisson explique que cette année, le transport du midi a connu un déficit d'environ 110 000 $. Ceci s'explique par la diminution des inscriptions et l'augmentation des coûts des contrats avec les transporteurs. Pour l'année 2025-2026, trois scénarios ont été envisagés et celui retenu implique une augmentation minime du tarif de 500 $ à 550 $, ainsi que l'abolition des circuits comportant moins de 6 élèves. Selon les estimations, avec ces deux mesures, l'équilibre budgétaire devrait être atteinte en fin d'année 2025-2026 et la coupure des circuits toucherait environ 50 à 55 élèves. Un retour sera fait aux parents des élèves touchés dans la semaine du 16 juin 2025. La situation sera suivie d'année en année. Rappelons que l'an dernier, l'augmentation appliquée était de 125 $, ce qui avait amené une perte d'environ 500 inscriptions.

11. NOUVELLES POLITIQUES MINISTÉRIELLES – TÉLÉPHONE CELLULAIRE ET VOUVOIEMENT

Devant l'augmentation des cas de violence et d'intimidation dans les écoles, le ministre Bernard Drainville a annoncé le 1er mai dernier son intention d'instaurer le vouvoiement et de retirer tout

appareil électronique (cellulaire, écouteurs, appareils mobiles) des écoles, et ce, en tout temps. Tous les codes de vie des écoles devront être modifiés pour tenir compte de ces nouvelles règles. Pour l'instant, madame Nancy Prévéreault attend encore des consignes plus précises de la part du MEQ et fera les suivis nécessaires par la suite.

12. TRÉSORERIE

12.1. Acceptation des dépenses depuis la dernière séance

Madame Sophie Picard détaille les dépenses survenues depuis la dernière séance :

Frais de caisse	2,95 $
Secrétariat – Réunion de mai 2025	145,00 $
Frais de déplacements	231,14 $
TOTAL :	**379,09 $**

CP2025-05-20/05 Il est PROPOSÉ PAR madame Heidi-Kim Ferguson, APPUYÉ PAR madame Caroline Cormier, d'adopter les dépenses depuis la dernière séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.2. Prévisions pour la fin d'année

Un souper sera fourni par le Comité de parents lors de la prochaine rencontre du 17 juin prochain. Madame Heidi-Kim Ferguson enverra un sondage aux membres pour qu'ils confirment leur présence, leur choix de repas et s'ils ont des allergies.

Un rappel est fait pour s'assurer que les frais de déplacement soient réclamés avant la prochaine rencontre. Les membres sont invités à faire parvenir leurs formulaires à madame Sophie Picard au plus tard le 10 juin 2025 et ceux-ci devront comprendre les frais prévus jusqu'au 17 juin 2025. Le paiement se fera à ce moment.

13. OPP ET CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS

- <u>École des Alizés</u> : Une campagne de financement « Colle à moi » est présentement en cours, et ce jusqu'au 27 août prochain. Les sous amassés serviront à financer les activités scolaires pour l'année 2025-2026. Madame Sophie Picard invite les gens qui le désirent à y participer et demande de diffuser l'information via les différents médias du Comité de parents.

- <u>École des Cheminots</u> : Grâce au programme Kinga de la CNESST qui vise à faire de la prévention en santé et sécurité auprès des jeunes, les élèves du pavillon l'Envol ont gagné deux bourses totalisant 2 000 $. Les membres du conseil d'établissement ont une préoccupation quant à la composition des groupes des niveaux préscolaires pour l'année 2025-2026 et après discussion, il est recommandé de valider avec la direction de l'école ou avec la direction du CSSDP.

- <u>École des Beaux-Séjours</u> : Les membres du conseil d'établissement ont tenu à rencontrer des élèves (un par classe) autour d'un repas afin de tenir leur consultation annuelle auprès des

élèves. Celle-ci portait sur leur appréciation de l'école et des activités qui y sont tenues, ainsi que sur leur envie de fréquenter leur établissement scolaire. Ceci a aussi permis aux membres du conseil d'établissement de faire quelques constats, entre autres sur l'entretien ménager et matériel de l'école. Dans un autre ordre d'idée, plusieurs problématiques ont eu lieu cette année en lien avec le transport scolaire et la direction a mentionné n'avoir aucun pouvoir sur la situation. Les gens qui souhaitent faire une plainte ou rapporter des faits sont invités à communiquer avec le Service du transport scolaire du CSSDP.

- École du Mistral : Les groupes d'harmonie de l'école du Mistral ont fait très bonne impression lors du Festival des harmonies de Sherbrooke, obtenant deux médailles d'or et une d'argent. Les concerts de fin d'année auront lieu les 27 et 28 mai prochains, et il y aura un spectacle de l'harmonie avec le groupe Les Salebarbes à l'Amphithéâtre Desjardins de Mont-Joli le 14 juin 2025.

14. INFORMATIONS

14.1. Présidence

- Madame Nancy Carrier travaille présentement sur le rapport annuel qui sera présenté lors de la prochaine rencontre;

- Dans le cadre de la Semaine nationale de l'engagement parental, qui se déroulera du 1er au 7 juin 2025, l'importante implication de madame Jacky Malenfant sera soulignée lors de la prochaine réunion;

- Le CSSDP envisage de mettre un même tarif dans toutes les écoles qui requièrent un service de surveillance. Des informations seront transmises ultérieurement.

14.2. FCPQ

Comme madame Jacky Malenfant est absente ce jour, aucun suivi n'est fait. Madame Nancy Carrier rappelle que le prochain conseil général de la FCPQ aura lieu le 31 mai prochain à Québec et qu'il est toujours possible d'y participer.

14.3. Conseil d'administration

Une rencontre extraordinaire a eu lieu le 23 avril dernier pour adopter le nouveau code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toutes les personnes appelées à œuvrer auprès des élèves mineurs ou handicapés afin que celui-ci puisse être présenté aux écoles et aux différents comités. Il a été aussi question de la modification du règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs et du projet de modification des règles de fonctionnement du conseil d'administration et sur la participation à distance. La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 27 mai prochain.

14.4. Comité consultatif du transport

La rencontre du comité consultatif du transport a eu lieu le 30 avril dernier. Tous les contrats avec les transporteurs sont officiellement signés et sont en vigueur jusqu'à

l'année scolaire 2028-2029. Concernant la problématique de la rue des Glaces à Rimouski (secteur Val-Neigette), la Ville de Rimouski a accepté d'élargir la zone de déneigement sur la côte, ce qui permet d'offrir une zone plus sécuritaire pour l'embarquement et le débarquement des enfants. Les autres suivis ont été présentés par monsieur Jean-François Brisson durant la séance.

14.5. Comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Aucun représentant n'est présent ce jour.

15. DIVERS

15.1. Traiteur

Les parents de l'école des Sources ont été déçus par le service de traiteur. Après des interrogations exprimées par madame Rosalie Davreux, monsieur Jean-François Brisson explique que le CSSDP ne peut pas aller en appel d'offres, mais que les écoles peuvent soumettre de nouvelles entreprises ou organismes qui peuvent offrir un service de traiteur. Après analyse des soumissions, si le tout est considéré conforme au niveau du respect des règles du MAPAQ, du MEQ, des assurances, etc., un contrat pourra être signé entre le CSSDP et le traiteur choisi. Monsieur Brisson rappelle que c'est un service qui doit être autofinancé car aucun budget n'est prévu au sein du CSSDP.

16. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Rencontre plus longue compte tenu des nombreuses présentations qui ont été faites. De plus, elle a débuté en retard à cause des problèmes de connexion et de locaux à l'école du Mistral.

17. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 17 juin 2025, à 19h00, au Centre administratif. Un repas se déroulera avant la rencontre.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP2025-05-20/06 Il est PROPOSÉ PAR monsieur Alexandre Charest, APPUYÉ PAR madame Rosalie Davreux de procéder à la levée de l'assemblée à 22h05, après épuisement de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Nancy Carrier, Présidente	Rosalie Davreux, Secrétaire

Transcrit le 2025-05-26/jr